

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des affaires étrangères
et du développement international

Arrêté du 4 novembre 2016

**portant nomination de représentant du personnel à la commission administrative paritaire
du corps des secrétaires de chancellerie**

NOR : MAEA1629910A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 2015 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire ;

Vu l'arrêté du 8 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 15 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire ;

Vu l'arrêté du 24 octobre 2016 portant nomination de représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des secrétaires de chancellerie ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Emmanuelle GUERIN-JAMES, secrétaire de chancellerie de classe supérieure, est désignée en qualité de représentante du personnel suppléante, au titre du syndicat CFTC-FAE-MAE, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires de chancellerie, en remplacement de M. Bernard REGEMBAL.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 4 novembre 2016

Pour le ministre des affaires
étrangères et du développement
international et par délégation

Le sous-directeur de la politique des
ressources humaines
Cédric MANUEL